

SEPTEMBRE 2020

Numéro n° 2

## LE MOT DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE COMMISSION



Jean-François ROUSSET

Je veux avant tout remercier Claude BARTHELEMY et les membres de la précédente Commission Environnement, ainsi que tout le personnel de la Communauté de Communes pour tout le travail accompli depuis 2017, remercier également Claude CHIBAUDEL, pour la confiance qu'il m'a accordée à la même période en me permettant de représenter la Communauté de Communes au Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron (SYDOM).

## DANS CE NUMÉRO

*Le Mot du Président de la Commission*

*Le Mot de la Nouvelle Présidente de la CCMRR  
Covid-19 : Continuité du Service - Soutien*

*Actions Ambassadeurs du Tri*

*Déchetteries*

*Le Saviez-Vous ?*

*Infos Utiles - Contact*

Nous produisons tous de plus en plus de déchets, c'est un fait de société. Chaque année, un Aveyronnais produit 282kg de déchets "collectés", 230kg de ces 282kg ne sont ni recyclés, ni valorisés, ce sont des déchets ultimes ou résiduels, qu'il faut stocker, transporter, traiter, ..., c'est trop, on doit être plus performant, c'est une obligation.

La gestion des déchets est une compétence obligatoire des Communautés de Communes depuis 2014 (Loi NOTRE), auparavant c'était une compétence municipale. La gestion collective, mais aussi individuelle, a permis d'importants progrès. On voit moins de décharges sauvages, d'ordures aux coins des rues ou sur le long des rivières ou dans les fossés. Sans cette double prise de conscience collective et individuelle, rien n'est possible ni pérenne. Mais les résultats peuvent être rapidement anéantis du fait de quelques-uns ... et on constate encore des dysfonctionnements ponctuels. C'est alors la réputation et l'attractivité d'un territoire qui en pâtit, la qualité de vie des habitants qui est altérée, car les déchets se voient, se sentent, et ils sont parfois dangereux. Nous nous devons de rester très vigilants.

Notre Communauté de Communes a décidé d'assumer d'elle-même cette compétence. Elle met à la disposition de cette activité du personnel spécialisé qu'il soit administratif (dont une ambassadrice du tri) ou techniques (pour la collecte, le transport, les déchetteries), et du matériel (containers, véhicules), trois déchetteries, et un quai de transfert (en relation avec le Sydom Aveyron).

La Commission Environnement a une autre mission, celle de mettre en oeuvre tout ce qui peut nous amener à mieux trier, à mieux réutiliser et à mieux recycler, donc diminuer la production de déchets. Des incitations fortes ont déjà été faites, c'est ainsi que des composteurs ont été mis en place chez certains professionnels et dans les écoles, que des opérations (informations, jeux, concours pour les enfants et pour les écoles) ont été menées, grâce à l'ambassadrice du tri et avec le concours du Sydom Aveyron.

- L'objectif étant de diminuer la quantité de déchets résiduels pour en tirer un triple bénéfice :
- environnemental : moins il y aura de déchets à traiter quel que soit le procédé, mieux ce sera,
  - économique : moins il y aura de tonnes de déchets à transporter, plus bas sera le coût du transport, meilleur sera le bilan "carbone", plus basse sera la Taxe Générale sur les Activités Polluantes,
  - sociétale : ces activités doivent être reconnues et valorisées. Elles créent du lien social, la responsabilité individuelle rejoint la responsabilité collective dans l'intérêt général. Cette filière valorisée doit permettre la création d'emplois.

Alors quels seront nos axes de travail pour les années à venir ?

- Aller dans chaque commune pour identifier les problèmes éventuels (points de collecte ?) ?
- Proposer des solutions pour la prise en charge des déchets verts : compostage et broyage pour les particuliers ?
- Encourager les habitants à produire moins de déchets, car c'est là que nous avons les plus importantes marges de manoeuvre. Continuer et amplifier les actions auprès des écoliers, des associations, des personnes âgées, de la population.

Je compte et je remercie d'avance l'ensemble des membres délégués à cette Commission, pour m'aider à poursuivre ces orientations et pour travailler ensemble tout au long de ce mandat.

## LE MOT DE LA NOUVELLE PRESIDENTE DE LA CCMRR



**Monique ALIÈS**

L'année 2020 a été marquée par le renouvellement des exécutifs locaux et par voie de conséquence, celui du Conseil Communautaire Monts, Rance et Rougier.

Le Conseil Communautaire m'a élu dans mes fonctions de Présidente. Cette confiance m'honore et me conforte dans mon engagement et ma détermination à faire avancer les projets de notre institution.

Je voudrais remercier Monsieur CHIBAUDEL Claude, mon précédent Président.

Le Conseil Communautaire comprend 9 commissions, dont une commission en lien avec l'Environnement, présidée par Monsieur ROUSSET Jean-François.

La collecte et le tri des déchets ménagers sont les missions essentielles de notre collectivité. Ce sujet est toujours complexe, le travail engagé depuis plusieurs années donne une grande satisfaction. Je tiens à remercier sincèrement le personnel engagé et impliqué dans ses différentes tâches, réalisées consciencieusement.

Les objectifs pour les années à venir :

- Réduire la quantité de déchets ménagers,
- Étendre le tri et valoriser une plus grande quantité de déchets (depuis peu la valorisation du mobilier "éco-mobilier"),
- Développer et communiquer sur les consignes du tri,
- Sensibiliser le milieu scolaire,
- Créer des regroupements de containers,
- Améliorer le stockage et le compostage des déchets verts.

De nombreux points sont soumis à la discussion et à la réflexion en commission.

**En bref : plus de déchets triés, plus de déchets recyclés, plus de protection de notre Environnement ...**

# COVID-19 : CONTINUITÉ DU SERVICE - SOUTIEN

Au vu du contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 que nous venons de connaître, il est important de souligner l'engagement du personnel intercommunal du pôle Environnement. En effet, ce service ne s'est pas arrêté :

La collecte des ordures ménagères n'a jamais été interrompue, celle du tri sélectif suspendu momentanément durant 1 mois environ suite à la suspension de l'activité du centre EcoTri de Millau. Les déchetteries de notre territoire quant à elles ont fermés pendant 5 semaines, puis se sont adaptés par une réouverture progressive : d'abord par prise de rendez-vous, puis limitation en instantanée sur les déchetteries et enfin une réouverture à la normale en juin 2020.

Donc un grand MERCI, aux usagers pour leur compréhension, leur coopération et leur soutien, et aux personnels pour la continuité du travail et leur courage !



## ACTIONS AMBASSADEURS DU TRI INTERVENTION EN CENTRE DE LOISIRS



Pendant la période estivale des grandes vacances scolaires, notre ambassadrice du tri, a créé un projet à destination des enfants afin qu'ils puissent s'amuser ensemble et apprendre, tout en respectant les gestes sanitaires, liée à la pandémie de Covid-19.

Pour cela, un quinzaine des déchets a été créé et présenté en Centre de Loisirs : Familles Rurales de Saint-Sernin-sur-Rance et le Centre de Loisirs Le Coin des Copains de Belmont-sur-Rance. Lors de ces interventions les enfants ont pu jouer au quinzaine, tout en apprenant la destination des différents déchets : recyclage, poubelle noire, déchetteries ou composteurs. Et tout comme un vrai quinzaine : des cadeaux ont pu être remis aux enfants. Nous remercions les centres de loisirs de nous avoir accueillis, mais également les prestataires nous ayant fourni les cadeaux : le Sydom Aveyron, Corepile, le Conseil Départemental de l'Aveyron, la CCMRR, etc.

## SUITE DE L'INSTALLATION DES COMPOSTEURS CHEZ LES PROFESSIONNELS

Au début du mois de juillet 2020, un de nos agents techniques avec notre ambassadrice du tri ont poursuivis l'installation de composteurs chez des professionnels.

Le Camping de la Vallée du Rance, commune de Pouthomy s'est vu offrir un composteur de 1000 litres, avec plusieurs bio-seaux.

Ce composteur et ces bio-seaux permettront la valorisation des déchets organiques des campeurs du camping, mais également du food truck LA RONDAVELLE, installée non loin de là.



Pour rappel, au début de l'année 2020, des composteurs avaient également été installés chez des professionnels gros producteurs de déchets à revalorisation organique : Maison de retraite de Belmont-sur-Rance et Camarès, Village Vacances de Brusque, Village Vacances - École de Valrance à Saint-Sernin-sur-Rance et Cuisine Centrale de Belmont-sur-Rance.

Nous remercions ces établissements de nous avoir accueillis, pour leur participation et leur implication dans la volonté de revalorisation des déchets.

## DECHETTERIES

### MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE POUR LES DEEE (DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES)



Au mois d'août 2020, des panneaux de signalétiques concernant le tri des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) ont été mis en place sur nos trois déchetteries intercommunales de Belmont-sur-Rance, Saint-Sernin-sur-Rance et Camarès, en partenariat avec Ecosystem.

Ces déchets spéciaux sont repris par la filière Ecosystem, recycler c'est protéger et ses différents prestataires. Ecosystem offre une deuxième vie à vos objets.

### NOUVEAU DÉCHET ACCUEILLI EN DÉCHETTERIE



Depuis quelques semaines, un nouveau déchet spécial est accueilli dans nos trois déchetteries intercommunales : les bidons de combustible de chauffage. Ces déchets sont repris par la filière EcoDDS : un éco-organisme dont la mission est d'encourager au tri, de collecter et de traiter les déchets chimiques des particuliers.

### LE SAVIEZ-VOUS ?



TRAITER 1 TONNE DE TRI  
SÉLECTIF COÛTE 42 € 57 TTC  
HORS COÛT DE COLLECTE ET  
DE TRANSPORT



### INFOS UTILES - CONTACT :

SERVICE ENVIRONNEMENT : [OM@CCMRR.FR](mailto:OM@CCMRR.FR) OU 05 65 99 29 11

SIÈGE SOCIAL : LES HAUTS DE SÉRIGUET - 12370 BELMONT-SUR-RANCE OU 05 65 49 37 80

SITE INTERNET : [HTTP://WWW.CCMRR.FR/](http://www.ccmrr.fr/) - PAGE FACEBOOK : @CCMRR